

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE
Union – Discipline – Travail

MINISTRE DE L'INTERIEUR ET DE LA
SECURITE

REGION DU CAVALLY

DEPARTEMENT DE GUIGLO

MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT ET
DU DEVELOPPEMENT DURABLE

OFFICE IVOIRIEN DES PARCS ET
RESERVES

DIRECTION DE ZONE SUD-OUEST

**Compte rendu de la première session du Comité de Gestion Locale du Parc national de Taï
pour l'année 2023**

San Pedro, le 28 avril 2023



Compte rendu de la première session du Comité de Gestion Locale du Parc national de Taï pour l'année 2023, tenue à la Salle de réunion de la Coordination Régionale de la GIZ pour l'Espace Taï, San Pedro le 28 avril 2023

Le vendredi 28 avril 2023, de 09 h 15 mn à 12 h 55 mn, s'est tenue dans la salle de réunion de la Coordination Régionale de la GIZ pour l'Espace Taï, la première session du Comité de Gestion Locale du Parc national de Taï (CGL-PNT) pour l'année 2023.

Cette session a été présidée par Monsieur Bassinima DIANE, Préfet de la Région du Cavally, Préfet du Département de Guiglo, Président du CGL-PNT. Le Secrétariat a été assuré par le Colonel DIARRASSOUBA Abdoulaye, Directeur de Zone Sud-Ouest (DZSO) de l'Office Ivoirien des Parcs et Réserves (OIPR). Elle a enregistré la participation de quatorze (14) membres statutaires sur les quinze (15) membres que compte le CGL-PNT dont trois (3) représentés. En tout, ce sont quarante-et-un (41) participants, y compris les observateurs qui ont pris part à la session (cf. liste de présence en annexe).

Après la vérification du quorum, la cérémonie d'ouverture a été marquée par deux allocutions. Ainsi, se sont exprimés successivement le Chef de la Cellule du Contrôle et de la Planification de l'OIPR, le Lieutenant-Colonel Issa DIARRASSOUBA, Représentant le Directeur Général de l'OIPR et Monsieur Bassinima DIANE, Président du CGL-PNT.

Prenant la parole en premier, le représentant du Directeur Général (DG) de l'OIPR a souhaité la cordiale bienvenue à tous les participants. Il a, au nom du DG, souligné la qualité de la contribution du CGL en tant qu'outil de gouvernance dans la gestion du PNT qui s'est soldée par la remise de plusieurs prix d'excellence. Il a terminé en félicitant le CGL pour le travail abattu durant ces années et a souhaité de fructueux échanges à l'ensemble des participants.

Prononçant l'allocution d'ouverture, le Président du CGL-PNT a salué la présence des membres du CGL et des observateurs qui dénote de l'importance accordée à ces travaux. Il a adressé ses remerciements à tous, et particulièrement aux partenaires techniques et financiers pour leur appui constant permettant de conduire à bien les activités de gestion, ainsi qu'aux populations riveraines qui vivent au quotidien avec le parc. Il les a encouragés à maintenir leur engagement auprès de l'équipe de gestion du PNT. En déclarant l'ouverture de la session, le Président a requis l'attention et la participation active de tous pour l'atteinte des objectifs de la rencontre.

Au terme de la cérémonie d'ouverture, l'ordre du jour suivant a été adopté :

1. Informations, lecture et adoption du compte rendu de la 4^{ème} session de 2022 tenue le 22 décembre 2022 ;
2. Présentation du bilan des activités du 1^{er} trimestre du Plan d'opérations 2023 de la Direction de Zone Sud-Ouest de l'OIPR ;
3. Présentation du plan d'action de gestion des conflits Homme-faune dans la zone périphérique du Parc national de Taï ;
4. Cérémonie de remise du Prix Vert édition 2021 et 2022 aux villages lauréats ;
5. Divers.



I. Informations, lecture et adoption du compte rendu de la 4^{ème} session de 2022 tenue le 22 décembre 2022

Sur ce point de l'ordre du jour, le Directeur de Zone a porté à la connaissance du Comité quatre informations à savoir :

- Le départ à la retraite du Préfet du département de Méagui, membre du CGL ;
- Le décès du Préfet de Région de la Nawa, personne ressource du CGL ;
- Le décès du Représentant du Secteur tourisme et hôtellerie, membre du CGL ;
- Le décès de la génitrice du Directeur Général de l'OIPR dont les obsèques sont prévues pour le 7 mai 2023.

Pour ces illustres disparus, une minute de silence a été observée en leur mémoire.

II. Lecture et adoption du compte-rendu de la 4^{ème} session de 2022

Le projet de compte rendu préparé par la DZSO a été passé en revue et adopté sous réserve de la prise en compte des observations formulées par les participants.

III. Présentation du bilan d'activités du 1^{er} trimestre du Plan d'opérations 2023 de la Direction de Zone Sud-ouest de l'OIPR

Présenté par le Colonel DIARRASSOUBA Abdoulaye, le bilan des activités du 1^{er} trimestre 2023 de la DZSO s'est articulé autour de quatre (4) points notamment les bilans administratif, technique et financier, les difficultés et les perspectives.

Abordant le bilan administratif, le Directeur a indiqué que la DZSO compte 104 agents contre 108 en fin d'année 2022 dont 82 agents techniques des Eaux et Forêts, 5 autres fonctionnaires et 17 conventionnels appuyés par 6 stagiaires. Il a souligné que son effectif a enregistré 4 départs dont 2 mutations, 1 démission et 1 retraité.

Au titre du matériel technique et de bureau, il a relevé que la quasi-totalité de ces outils de travail sont en bon état et a annoncé que le processus d'acquisition du matériel informatique, de bureau et des consommables est en cours. Le matériel roulant et de navigation se compose de 17 autos (9 bons et 8 passables), 22 motos (13 bons et 9 passables), 4 hors-bords (2 bons et 2 passables), 4 coques hors-bord (3 bons et 1 passable).

Evoquant le bilan technique, le Directeur de Zone a présenté les principales réalisations suivant les six (6) programmes de gestion du PNT.

Au niveau du Programme « Surveillance et Protection », il a indiqué que 40 agents de surveillance ont été formés à l'utilisation de l'outil SMART. En outre, ce sont 66 patrouilles ordinaires et une (1) d'envergure avec la participation des Forces Spéciales qui ont été réalisées pour un effort global de **3 800 Hommes-jours** dont **51,3%** ont couvert les zones vulnérables. Ces patrouilles ont permis d'appréhender 44 individus dont 30 pour délit d'orpaillage, huit (8) pour pêche illégale et six (6) pour braconnage. Il a également relevé que divers matériels ayant servi à commettre ces infractions ont été saisis. Il s'agit notamment de cinq (5) fusils, de neuf (9) munitions, d'un (1) moteur, de quatre (4) pioches, de 27 pelles, de quatre (4) motopompes, de cinq (5) machettes, d'une (1) pirogue, de six (6)

filets, d'une (1) torche et d'une (1) pagaie. Concernant la venaison, il a noté la saisie de deux (2) dépouilles de touraco et de 45 kg de poissons frais.

Par ailleurs, le Directeur de Zone a souligné que le taux de condamnation des personnes appréhendées s'élève à 54% contre 39% en attente de jugement et 5% en citation directe.

Pour le programme « Suivi écologique et Recherche », le Directeur de Zone a évoqué la réalisation d'une mission de pose de collier sur les éléphants. Cette mission a été organisée avec l'appui d'experts du Zoo de la Caroline du Nord. Bien que les éléphants aient été observés, l'équipe d'experts n'a pu flécher l'éléphant pour des contraintes liées au type de végétation très fermée. Par ailleurs, il a indiqué que le rapport de la phase 15 par transect en ligne a été validé et le résumé est également disponible. En outre, le Directeur de Zone a mentionné l'organisation d'une mission de dénombrement d'oiseaux d'eau et la formation de deux (2) cadres de la DZSO à Montpellier sur la prévention des risques sanitaires liés à la faune sauvage. Il a également fait noter que la DZSO a reçu sept (7) autorisations et deux (2) protocoles de recherche en plus des sept (7) travaux de recherche soutenus. De plus, la base de données bibliographique a été actualisée avec trois (3) nouvelles publications scientifiques sur le PNT. Pour finir avec ce programme, il relevé qu'un plan d'action des conventions OIPR – Institutions de recherche a été actualisé par les parties prenantes et la convention OIPR-Université de San Pedro a été validé par le Conseil de Gestion de l'OIPR.

S'agissant du programme « Gestion participative et Appui au développement local », le Directeur de Zone a fait noter qu'un atelier diagnostique de la Convention Lac de Buyo secteur de pêche de Gbapleu a été organisé. En ce qui concerne la gestion des conflits homme-faune, un plan d'actions a été validé par les parties prenantes lors d'un atelier et une mission de collecte de données organisée dans les différents secteurs de gestion a permis de constituer une base de données sur les conflits homme-faune dans la zone périphérique du PNT. Pour ce qui est des appuis aux acteurs de la pêche, le Directeur a relevé la signature des conventions de cofinancement et le versement des premiers acomptes aux bénéficiaires pour l'installation des fours et chambres froides. Poursuivant, le Directeur de Zone a signalé la tenue d'une séance de sensibilisation des acteurs des secteurs de pêche de Buyo et Guiglo.

Dans le cadre de la mise en œuvre de la convention OIPR/UNACOOPEC-CI, le Directeur a souligné l'ouverture des comptes et la constitution des dossiers de 17 entrepreneurs dans les Secteurs de Soubré et ADK/V6 pour leur permettre de bénéficier de prêts. Dans la même veine, une session de formation sur la gestion durable des ressources naturelles a été réalisée au profit de neuf (9) entrepreneurs. Il a aussi indiqué que la DZSO a apporté un appui à l'ONG YVEO pour la formulation d'un projet dénommé sport et conservation dont le financement a été approuvé.

Enfin, il a fait mention du financement de 31 microprojets au profit des communautés riveraines dans le cadre du Projet d'Investissement Forestier (PIF) dont 21 collectifs et 10 individuels. Les bénéficiaires ont déjà obtenu la première tranche du financement alloué.

Il a terminé ce programme en indiquant qu'une mission de screening environnemental et social par l'UIAP, portant sur les 11 premiers microprojets mis en place avec l'appui du PIF autour du PNT.

En ce qui concerne le programme « Communication et de l'écotourisme », il a mentionné la mise en œuvre des sept (7) conventions signées avec les radios locales, avec pour résultat la diffusion de 5 668 spots de sensibilisation, dont 2 994 en langues locales et 2 674 en français. La couverture médiatique des activités majeures a été réalisée notamment avec les chaînes de télévision Business 24 et Life TV.

Pour une meilleure capitalisation des activités de gestion, une séance de formation en technique de prise de vue a été réalisée au profit de 15 agents de la DZSO. En outre, trois (3) visuels sur les attraits touristiques du PNT ont été produits dont l'un a été affiché à Playce Marcory. Un draft du document d'évaluation économique des services écosystémiques du PNT a été proposé par le Consultant commis à cette tâche. Par ailleurs, le Directeur de Zone a souligné le renforcement de la visibilité avec la diffusion de 53 nouveaux contenus sur les réseaux sociaux qui a permis de toucher 131 797 personnes. Aussi, une vidéo thématique sur les produits dérivés du cacao dans la Réserve de Biosphère de Taï a été diffusé en collaboration avec la WCF.

Relativement aux activités de sensibilisation, il a fait savoir que 120 séances dont quatre (4) présidées par les autorités administratives, ont été organisées et ont permis de toucher 5 011 riverains. En ce qui concerne la formation des relais communautaires pour les sensibilisations de proximité, 10 nouveaux relais communautaires ont été formés dans le Secteur de Soubré. Evoquant les activités touristiques, le Directeur a relevé qu'au cours de ce trimestre, 67 visiteurs ont été enregistrés sur l'ensemble des deux (2) sites dédiés à cet effet. Plus de 90% de ces touristes se sont estimés satisfaits des prestations fournies. Pour finir, il a indiqué aux membres du CGL-PNT que le processus d'habitation des primates à Taï et à Djouroutou se poursuit.

Sur le programme « Infrastructures et Equipements », le Directeur de Zone a relevé que le dossier d'immatriculation du PNT a été transmis à la Direction Générale des Impôts. Afin de rendre fonctionnelles les habitations des agents de terrain, une étude diagnostique pour l'estimation des travaux de réhabilitation des bases-vie a été effectuée. Concluant sur ce point, le Directeur de Zone a fait noter que l'ensemble des bases-vie et bâtiments ont été entretenus et le processus d'acquisition des équipements prévus a été lancé. La DZSO reste en attente de la livraison du matériel.

Au titre du programme « Management et Intégration régionale », le Directeur de Zone a mentionné l'exécution des dépenses liées aux frais récurrents de gestion tels que les salaires et charges sociales, le carburant, l'entretien des installations, le matériel roulant, technique et de navigation, l'acquisition des lubrifiants, des pneus et des pièces de rechanges. Dans le cadre de la gestion transparente des ressources financières, il a souligné la réalisation d'une mission de suivi financier par la Direction des Finances et de la Comptabilité de l'OIPR et d'une mission de suivi du PIF. Le DZ a terminé ce chapitre en mentionnant l'organisation par la DZSO de la 7^{ème} édition des journées des gestionnaires des Parcs nationaux et Réserves naturelles, tenues les 17 et 18 février 2023 à Soubré.

Concernant le fonctionnement des organes de gestion et le suivi des activités, le Directeur de Zone a relevé la tenue du 1^{er} atelier trimestriel de suivi du Plan d'opérations 2023.

Sur le bilan financier, le Directeur a relevé que le niveau de consommation du budget alloué par la FPRCI était de 142 396 660 FCFA au 31 mars 2023, soit 25,4%. Il a précisé, en outre, que la consommation budgétaire relative aux activités du PIF était de 101 007 651 FCFA. En ce qui concerne le Projet MIKES+, les dépenses s'élevaient à 17 436 906 FCFA au titre du premier trimestre. Les ressources propres générées par la gestion du PNT se sont quant à elles, élevées à la somme de 1 397 000 F CFA.

Pour conclure sur ce point, le Directeur s'est attardé sur le taux de réalisation effectif du plan d'opérations à fin mars 2023, qui a été estimé à 25% contre 32% attendu, pour une performance de 78%.

Pour terminer sa présentation, le Directeur de Zone a indiqué que les difficultés majeures demeurent la dégradation des pistes et voies d'accès au parc. Il a en outre, mentionné le déficit de financement pour les investissements et le retard accusé dans l'obtention de l'Avis de non-objection dans le processus d'équipement de la salle de contrôle dans le cadre du projet MIKES+.

En termes de perspectives, il a relevé entre autres, la réalisation de la première patrouille d'envergure au titre de l'année 2023, l'élaboration du Plan d'Affaires du PNT, la réalisation des sessions de formation planifiées, le démarrage de la collecte des données de la phase 16 du suivi écologique du PNT, la poursuite de la mise en œuvre des projets PIF et MIKES+ ainsi que le processus d'inscription du PNT sur la Liste Verte de l'UICN.

IV. Présentation du plan d'action de gestion des conflits homme-faune sauvage à la périphérie du PNT

La présentation du plan d'action de gestion des conflits homme-faune sauvage (CHF) a été faite par le Capitaine KONE Ossiena Aristide, Chargé d'Etudes à la DZSO. Il a articulé sa présentation autour de deux (2) principaux points à savoir : (i) l'analyse situationnelle des conflits homme-faune sauvage, et (ii) le plan d'action pour la prévention et la gestion des CHF à la périphérie du PNT.

A l'entame de ses propos, il a fait un bref rappel de la méthodologie de l'étude réalisée par le consultant le Dr Ouattara Karim du Centre Suisse de Recherche Scientifique. A cet effet, le Chargé d'Etudes a indiqué qu'une enquête de terrain a été conduite dans les cinq (5) secteurs de gestion qui a touché 511 villageois dans 22 villages de la périphérie du PNT ainsi que des autorités administratives. Il ressort de l'analyse situationnelle que les conflits homme-faune sont de plus en plus fréquents dans l'ensemble des secteurs de gestion à la périphérie du PNT et concernent les attaques des cultures et des stocks, les agressions physiques sur l'homme, les attaques d'animaux domestiques, les attaques de matériel et les produits de pêche.

En outre, le Chargé d'Etudes a souligné que les dégâts causés par ces animaux portent aussi bien sur les cultures de rente que sur les vivriers, avec des pertes matérielles et financières aux incidences morales sur les victimes souvent peu évaluées. Les victimes, ne croyant pas aux solutions durables, s'adonnent à des pratiques parfois dangereuses comme l'utilisation de poison pour prévenir les conflits, disent-ils. A la suite de l'analyse situationnelle, le Chargé d'Etudes a relevé les principales activités proposées par le consultant dans le plan d'action. Ces activités sont entre autres, la vulgarisation des bonnes pratiques de prévention et de gestion des CHF, la mise en place d'un mécanisme de règlement des plaintes liées aux CHF, le géoréférencement des sites des conflits et des sites vulnérables aux CHF dans les villages autour du parc, l'intensification de la sensibilisation sur l'importance de la biodiversité.

Le Chargé d'Etudes, tout en soulignant l'inexistence de textes règlementaires sur la gestion des conflits homme faune, a aussi mentionné que des projets de loi existant en font cas sans toutefois traiter la question d'indemnisation en cas de CHF.

A la suite de cette présentation, le CGL a d'abord apprécié les efforts consentis par l'OIPR pour la réalisation de cette étude qui s'intéresse au bien-être des populations vivant à la périphérie du PNT. Le CGL-PNT s'est par ailleurs interrogé sur l'augmentation des effectifs des animaux du parc et surtout les éléphants qui pourrait être à l'origine de leurs sorties récurrentes dans le Secteur de gestion de Djapadji. Répondant à ces préoccupations, le DZ a rassuré les membres du CGL que le PNT n'est pas saturé concernant les effectifs de faune, car les premiers inventaires réalisés au PNT avaient

indiqué des effectifs nettement plus importants que ceux qu'il abrite actuellement. Pour lui, l'accroissement des CHF ces dernières années serait principalement dû à l'avancée du front agricole. Il a terminé en sollicitant l'appui des autorités administratives dans la mise en œuvre du plan d'action de gestion des CHF.

V. Cérémonie de remise du Prix Vert édition 2021 et 2022 aux villages lauréats

Abordant de la phase de remise du prix vert, le Représentant du DG de l'OIPR a rappelé que le prix vert du meilleur village riverain de la périphérie du PNT récompense les efforts significatifs entrepris par les communautés riveraines dans la conservation des ressources naturelles.

Ce prix initié en 2017, avec un montant de 1 000 000 FCFA était exclusivement supporté par la DZSO. Face à l'engouement des populations riveraines et l'opportunité d'améliorer les conditions d'existence des communautés riveraines à travers la réalisation des Infrastructures Sociales de Base (ISB), la cinquième édition de 2021 et la sixième édition de 2022 ont bénéficié de l'appui du Projet d'Investissement Forestier (PIF) de la Banque mondiale à hauteur de 20 000 000 FCFA.

Après son intervention, le Président du CGL a procédé à la remise des chèques correspondants à la valeur des prix alloués par la Banque mondiale aux représentants désignés des villages lauréats des deux (2) éditions 2021 et 2022. Le montant total du prix attribué aux récipiendaires pour les deux éditions est consigné dans le tableau ci-dessous :

Rang	Année 2021		Année 2022	
	Village	Valeur du prix	Village	Valeur du prix
1er	Gnaboya	5 000 000	Gnaboya	5 000 000
2ème	Doba	3 000 000	Doba	3 000 000
3ème	Wonsealy	2 000 000	Zaipobly	2 000 000
TOTAL		10 000 000		10 000 000

Ainsi, le village de Gnaboya a reçu un montant total de 10 000 000 FCFA pour les deux (2) premiers prix, le village de Doba a reçu 6 000 000 FCFA pour les deux 2^{èmes} prix et les villages de Wonsealy et Zaipobly ont reçu chacun 2 000 000 FCFA au titre du 3^{ème} prix des deux (2) éditions 2021 et 2022.

Pour terminer, le Président du CGL a recommandé aux bénéficiaires d'en faire bon usage et a demandé à la DZSO d'assurer le suivi pour la réalisation effective des investissements prévus au profit des villages concernés.

VI. Divers

N'ayant aucun point inscrit au titre des divers, le mot de fin est revenu au Président de séance, Monsieur Bassinima DIANE, Préfet de la Région du Cavally. Dans son propos, il a exprimé sa satisfaction aux participants et les a remerciés pour leur implication personnelle dans la gestion durable du PNT. Avant de déclarer la clôture de la session, il a souhaité un bon retour à tous les participants.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 12 h 55 mn.

Fait à San Pedro, le 28 avril 2023.

**Le Secrétaire de séance,
Directeur de Zone Sud-ouest OIPR**



Col DIARRASSOUBA Abdoulaye, PhD

**Le Président de séance,
Président du CGL-PNT,
Préfet de la Région du Cavally,
Préfet du Département de Guiglo**



DIANE Bassinima
Préfet Hors Grade, 3ème Echelon

Annexe 1 : Recommandations de la 1^{ère} session du CGL-PNT pour 2023

Au cours de cette session les recommandations suivantes ont été formulées :

- Demander aux membres statutaires du CGL de transmettre leurs observations sur le compte-rendu au moins trois (3) jours avant la tenue de la prochaine session pour permettre au Chargé d'Etudes d'intégrer les observations avant la session ;
- Assurer le suivi de la réalisation des investissements prévus au profit des communautés, pour les quatre (4) villages lauréats récompensés au Prix Vert des éditions 2021 et 2022.

**Le Secrétaire de séance,
Directeur de Zone Sud-ouest OIPR**



Col DIARRASSOUBA Abdoulaye, PhD

**Le Président de séance,
Président du CGL-PNT,
Préfet de la Région du Cavally,
Préfet du Département de Guiglo**



DIANE Bassinima
Préfet Hors Grade, 3^{ème} Echelon

Annexe 2 : liste de présence des membres statutaires de la 1^{ère} session du CGL-PNT



RÉPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE
Union-Discipline-Travail

Ministère de l'Environnement et du Développement Durable

Office Ivoirien des Parcs et Réserves

Direction de Zone Sud-ouest

LISTE DE PRESENCE DES MEMBRES STATUTAIRES

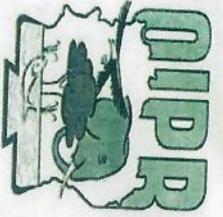
Objet : 1^{ère} SESSION DU COMITE DE GESTION LOCAL DE GESTION LOCAL DU PARC NATIONAL DE TAÏ
Lieu : SAN PEDRO

Date : 28/04/2023

N°	Nom et Prénoms	Structure/Fonction	Contact/Email	Signature
1.	DIANE Bassirou	Préf. Rég. Cote d'Ivoire DPR/Claf CEF Représentant DG DPR	diabassirou@yahoof 07 07 60 97 87 issa-douarabate@iprc.ci	
2.	DIARRABOURA ISSA	Préfecture Bouro	07 47 16 00 50 loualek@orange.ci loualek@orange.ci	
3.	KOUAME BOUAKI	Préfecture Bouro	07 08 00 64 27 bakilikadi@yahoo.fr	
4.	BAKALOUKO MAMABOU	PREFECTURE TAÏ	07 77 37 84 51 dalagouat@gmail.com	
5.	OUATHARA Dala Zie' Aissa	Secours - Préfet d'Etat représentant Préfet TASSOU	07 58 87 68 41 jussaboumarcel@gmail.com	
6.	NIBERO Bou Marcel	Secr. - Préfet de Gnamangui Représentant du Préfet de Méakou		

No	Nom et Prénoms	Structure/Fonction	Contact/Email	Signature
7.	SANDOG Né Koué Falant	Profecture Sen-pel-0	07 03497303	
8.	ATARRASSOUBA Akoudeye	DRPE/DZSO	07 08805108 atarrassouba.koudeye@oipr-ci	
9.	NORMAND Emmanuelle	WCF/boactrice	normand@wildcamp.org	
10.	DASTTA DA ISAHAKIAGI	CR CAVALLY DBP	DjiamanatiGui Dyakoua.fr 07 61 52 94 99	
11.	TAYOU KAO MATHIEU-ENÉE	CR SAN-PELOE	tyoukaomathieu@gmail.com 07 07 458711	
12.	ELOGNE N'gouan	CR Nouna D & P	elognedidace@gmail.com 07 07 46 00 07	
13.	MONSIEUR ASSA Hypolyte	Chambre Régionale de Nouna président	amoussahypolyte	
14.	Wéda Robert	Plan tour Représentatif Riv FHT	07-07-69-34-62	
15.				
16.				
17.				
18.				

Annexe 3 : Liste de présence générale des participants de la 1^{ère} session du CGL-PNT



RÉPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE
Union-Discipline-Travail

Ministère de l'Environnement et du Développement Durable

Office Ivoirien des Parcs et Réserves

Direction de Zone Sud-ouest

LISTE DE PRESENCE GENERALE

Objet : 1^{ère} SESSION DU COMITE DE GESTION LOCAL DE PARC NATIONAL DE TAI
Lieu : SAN PEDRO

Date : 28/04/2023

N°	Nom et Prénoms	Structure/Fonction	Contact/Email	Signature
1.	DIANÉ Bassinima	Prof. Raja Cavally	dianebassinima@yahoo.fr	
2.	KOUAME BOUARI	Préfète Bouro Préfet	0747160950 bouabouari@gmail.com	
3.	DUNTHAN Bala Zié Dissa	Secr. Préfet, Repre. memb. du P. Nat. de Tahoua	0777348451 delaigee@gmail.com	
4.	NISSERO Bou Koroed	Secr. Préfet de Guinée Représentant le Préfet de Niakhar	0758876814 kuislaboukoroed@gmail.com	
5.	ASSE Koman, Abel	Sous-préfet ZAGNE	abelkoman@gmail.com	
6.	POKOU Kouakou Guillaume	SIP Bouro Sous-préfet	pokou1973@gmail.com 0777555526	

N°	Nom et Prénoms	Structure/Fonction	Contact/Email	Signature
7.	Ahissi Thérèse Rosine Niéto	Sous-PREFET DDBA	parasmath@gmail.com	
8.	Sakimata KONE épouse DIBAY	Sous-Préfet DDBA	niadogobene@gmail.com	
9.	NORRAND Emmanuelle	WCF /directrice	nommande@wldd.com	
10.	Kéïde Robert	Aspirant-adjoint Aide du PNT	07-07-69-34-82	
11.	OUATTARA Karamoko	Représentant N. de Président de l'Univ. de son Pêche	zouppoul@gmail.com karamoko@univ.gh	
12.	DIARRASSORBA ISSA	DRP/Chef CP	0707603787	
13.	SANOGO né KONE Fotourmeda	SGI Prefecture San Pedro	issanogodiarra@stpr.ci 0707457303	
14.	KONAN KOUBIO Ambroise	SGI Prefecture Soubre	prefecture.soubre@gmail.com 07-48-55-82-90	
15.	BAKAYOKO MAMABOU	PREFET TAI	0708006487 bakilikad@gmail.com	
16.	OUATTARA SAMANATI Gvi	CP Casavally DDB	0764529799 ouattaramanati@gmail.com	
17.	TAYOU KAO MATHEU-ÉLOË	DDH Région de San Pedro	0707488717 taylorismatheu@gmail.com	
18.	ELOGUE Nyouan	CRANON DDB	0709261974 elogue@nionan@gmail.com	

OIPR/DZSO/PNT- BP 1342 Soubre - Tél. : 00225 27 34 72 22 99 -site Web : www.oipr.ci /Email : contact_tai@oipr.ci




N°	Nom et Prénoms	Structure/Fonction	Contact/Email	Signature
19.	MONSON ASSA Hippolyte	Chambre de Nègres Président Régional	070463001 amoussah@ yahoo.fr	
20.	CILLIBAY OUSMANIE	Enseignant - Chercheur Université de Soudan peda	numéro cellulaire 0707874424 0707874424	
21.	Yacouba SERIFOU	Responsable Village Gnakouya	0748451946	
22.	Ti Boudi Bonatien	chef de village Zangouly	0757300599	
23.	Hadjoulapo ACHILLE	chef de village Dobog	0708436875	
24.	OURETO YAH PIERRE	adj. c. s, Wonsely	0779498594	
25.	Kouassi Yao Guy KAZI	DIR/DZSO CIE	0702181062 / 0742691325	
26.	Yao Koufi Honoré	chef fleur OIPR	0707905062	
27.	Fofoung Traumalon	chef fleur NG	07-58-24-30-21	
28.	DIARRASSOUBA Abdoulaye	DIR2 /DZSO	07 08 80 51 08	
29.	KONE Ossiana Aristide	OIPR/DZSO Chef de Etats	0758654845 aristide.bone@oprci	

N°	Nom et Prénoms	Structure/Fonction	Contact/Email	Signature
30.	Egumen Doyane	OIPR-DZSO COORDINATEUR	0143335972 doyanedoyane@cipr.ci	
31.	MÉITÉ NOMA SÈ	OIPR-DZSO Memb. Com.	0140509589 Mamast.minda@cipr.ci	
32.	DORO NOUÏE CHARFOU	OIPR-DZSO Secrétaire	0101229154 nouiedoro@guasil.com	
33.				
34.				
35.				
36.				
37.				
38.				
39.				
40.				
41.				

OIPR/DZSO/PNT - BP. 1342 Soubre - Tél : 00225 27 34 72 22 99 - site Web : www.oipr.ci / Email : contact_tel@oipr.ci




Annexe 4 : Quelques images de la 1^{ère} session 2023 du CGL du PNT



BA.

✗



84

[Handwritten signature]